

Règlement de l'école Sainte Geneviève



Chaque enfant est le bienvenu à l'école. Pour que nous passions une bonne année tous ensemble, nous avons tous des droits et des devoirs.

Voici les lois de l'école :

- Ici c'est une école, nous sommes là pour travailler et apprendre.
- Chacun a le droit d'être tranquille dans son corps, dans son cœur et dans ses affaires.
- Les maîtresses et les adultes de l'école sont là pour tous les enfants.

Voici les règles de fonctionnement de l'école :

Ponctualité et assiduité :

- Le matin, j'arrive à l'heure à l'école : entre 8h15 et 8h30.
- Si je suis en retard, je présente mes excuses à la maîtresse et je m'installe discrètement dans la classe.
- Je ne peux pas sortir de l'école seul à 11h50 et 16h30, sauf si mes parents m'y autorisent.
- Quand mes parents viennent me chercher au portail, j'avertis la maîtresse avant de partir.

Hygiène et santé :

- Si je suis malade, je dois rester à la maison jusqu'à ma guérison. Aucun médicament ne peut m'être donné à l'école, sauf si j'ai un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).
- Dès le début de mon absence, mes parents préviennent la maîtresse et annulent la cantine si besoin.
- A mon retour, je donne un mot d'absence à la maîtresse.
- Je suis responsable de rattraper mon travail après une absence.
- Toute absence prévue à l'avance (par ex un RDV médical) doit être signalée à l'enseignante.
- Je me lave les mains avant chaque entrée en classe.
- Je vais aux WC pendant les récréations pour éviter d'y aller pendant la classe.
- Je n'apporte pas de goûter pour l'après-midi, sauf si je vais aux APC.
- Le matin, si j'apporte un goûter, je prévois un goûter sain et sans emballage.
- Je n'apporte pas de bonbons à l'école.

Matériel et sécurité :

- Je me déplace en marchant lorsque je suis dans le bâtiment.
- Je dois m'habiller de façon adaptée à l'école : chaussures qui tiennent aux pieds, pas de croc-top et pas de mini-short.
- J'évite les vêtements fragiles pour pouvoir jouer dans le pré.

- Je prends soin de mes affaires. Les vêtements trouvés sont accrochés dans le hall d'entrée.
- Pour ne pas perdre mes affaires, mon prénom doit être écrit dessus.
- Il est préférable de ne pas apporter de jouets ou jeux de la maison.
- Si j'apporte des objets de la maison, j'en serai responsable en cas de casse ou de perte.
- A l'école j'ai besoin de mon matériel scolaire. Je ne dois pas apporter d'objets de valeur : jeux électroniques, téléphones portables, bijoux, argent... Ils seraient confisqués par la maîtresse et rendus à mes parents.
- Les animaux de la maison ne peuvent pas entrer à l'école. Les objets dangereux sont interdits, ainsi que le tabac. Les chewing-gums et sucettes sont interdits à l'école.
- Pour leur sécurité, les enfants doivent toujours être en présence d'un adulte. Je ne peux pas retourner dans la classe en dehors des heures de cours.

Cantine et garderie :

- Pour aller à la cantine ou à la garderie, mes parents doivent m'inscrire à l'avance.
- Je respecte les règles sur le temps de cantine et de garderie. Sinon, je peux perdre des points sur mon permis à points.

Respect et politesse :

- Tous les adultes et enfants doivent se parler de façon polie et respectueuse à l'école.
- Les bagarres, les coups, les insultes sont interdits.
- Si je casse ou si je perds du matériel de l'école, mes parents devront le remplacer ou le rembourser.

Discipline :

- Si j'ai des difficultés avec des camarades, je vais voir un adulte de l'école pour lui en parler.
- Le dialogue est important. Si mes parents ont des questions ou des inquiétudes, ils doivent prendre rendez-vous avec l'enseignante, afin de dialoguer.
- Si je ne respecte pas les règles de l'école, mes parents en seront informés et j'aurai une sanction.
- Si mon comportement ne s'améliore pas ou est dangereux, la directrice peut me donner un avertissement.

J'ai lu et compris le règlement de l'école, je m'engage à le respecter.

Signature :

Signature des parents :